

Les effets de la fréquentation préscolaire sur le développement cognitif et psychomoteur des enfants au Sénégal

● Nabilatou Bouraïma & Fatou Cisse, *Consortium pour la Recherche Economique et Sociale (CRES), Sénégal*

Longtemps considérés comme relevant de la sphère domestique, les soins à la petite enfance font désormais l'objet d'une prise en charge croissante par le marché, via les services de garde éducatifs (SDG), en partie en raison de l'entrée des femmes sur le marché du travail. En effet, les SDG facilitent la participation économique des parents. Pour les mères de jeunes enfants en particulier, les SDG facilitent l'insertion professionnelle en leur permettant d'accéder plus aisément à un emploi et de s'y maintenir. Par conséquent, les SDG offrent des environnements sains et sécurisés aux enfants lorsque leurs parents travaillent (Tekin, 2021). Les SDG de qualité contribuent au développement cognitif, moteur et socio-affectif des enfants, en leur apportant des compétences clés pour leur réussite scolaire et future (Grobon et al., 2019 ; Berger et al., 2021).

Dans de nombreux pays en développement, y compris au Sénégal, la petite enfance reste un segment négligé du système éducatif. Au Sénégal, la part du budget de l'Éducation consacrée au préscolaire reste très faible comparée à celle allouée aux autres niveaux (ANSD et al., 2016). Les bénéfices des services

destinés à la petite enfance sont souvent sous-estimés, ce qui explique que les priorités se portent souvent sur d'autres domaines soumis à de fortes pressions pour des résultats immédiats (éducation primaire, santé maternelle et infantile, etc.). Pourtant, depuis les années 2000, le Sénégal affiche un intérêt croissant pour la petite enfance, notamment à travers l'adoption de politiques dédiées. Cette dynamique a contribué à faire évoluer la perception de la prise en charge des jeunes enfants (Bassama, 2010) et à favoriser le développement de diverses structures spécialisées dans leur éducation et leur accompagnement.

Ces politiques s'intègrent dans les efforts plus larges de la Stratégie nationale pour l'autonomisation des femmes et des filles (SNAEF), dans un contexte de fortes inégalités sur le marché du travail. Le marché du travail sénégalais demeure profondément inégalitaire, notamment en matière de participation. Le taux d'emploi des femmes s'établit à 30,6 %, soit un écart de 28 points de pourcentage par rapport à celui des hommes (58,6 %). L'un des facteurs majeurs de cette faible participation est le fardeau du travail de soins non rémunérés. Il



Dr. Nabilatou Bouraïma

est Economiste-Chercheuse et elle intervient en tant qu'Assistante de recherche au Consortium pour la Recherche Economique et Sociale. Ces travaux portent sur diverses thématiques dont l'économie des soins, la pauvreté et les inégalités, le genre et l'élaboration de données probantes pour orienter les politiques publiques.

Contact:
ajoke.nb@gmail.com

englobe des tâches comme la garde d'enfants, les soins aux proches – notamment les personnes âgées – et les travaux domestiques. Ces activités représentent une part considérable de la charge de travail des femmes, qui y consacrent en moyenne 2,5 fois plus de temps que les hommes, soit environ 5 heures par jour contre 2 heures pour ces derniers (ANSD et al., 2022). Ce déséquilibre limite les opportunités économiques des femmes, notamment les mères de jeunes enfants.

La présente note propose un aperçu de l'environnement des SDG et met en lumière leurs implications pour les enfants. Elle présente d'abord une vue d'ensemble de la dynamique de l'offre et de la demande de SDG au Sénégal, avant de résumer les résultats d'une étude portant sur les effets des SDG sur le développement cognitif et psychomoteur des enfants. Les données utilisées dans le cadre de ces travaux proviennent de l'Enquête nationale sur les services de garde des enfants au Sénégal (ENSGS), menée par le CRES en 2022 dans le cadre du projet « Croissance économique et autonomisation de la femme en Afrique de l'Ouest », financé par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI)

Une offre diversifiée, mais insuffisante pour répondre à la demande

De la Déclaration de Jomtien en 1990 au Forum mondial sur l'éducation pour tous en 2000, jusqu'aux Objectifs de développement durable adoptés en 2015, le Sénégal a ratifié et adhéré à l'ensemble des engagements internationaux relatifs aux droits et au bien-être de l'enfant. Face à la crise du système éducatif à la fin des

années 1990 et à la situation sanitaire et sociale préoccupante des jeunes enfants au début des années 2000 (ANCTP, 2007), l'État sénégalais, en cohérence avec ses engagements, a inscrit la prise en charge de la petite enfance parmi ses priorités de développement. C'est dans ce contexte qu'a été élaborée, en 2000, la Politique nationale de développement intégré de la petite enfance (PNDIPE), officiellement adoptée six ans plus tard. Sa mise en œuvre a permis, au cours des trois dernières décennies, une transformation notable du paysage national en matière d'éducation et de soins à la petite enfance.

Les services d'éducation et de soins destinés à la petite enfance au Sénégal sont assurés par une diversité d'acteurs, parmi lesquels l'État et ses structures spécialisées occupent une place prépondérante, aux côtés de prestataires privés, communautaires et d'organisations non gouvernementales (ONG). L'offre dans ce secteur se décline en sept grandes catégories : les cases des tout-petits (CTP), les classes préscolaires rattachées aux écoles élémentaires, les établissements préscolaires dits daara, les écoles communautaires, les écoles maternelles, les crèches et les garderies. Les crèches accueillent les enfants de moins de 3 ans, tandis que les garderies s'adressent aux enfants de 2 à 5 ans ; ces structures ont principalement une fonction de garde. Les classes préscolaires intégrées aux écoles élémentaires reçoivent les enfants de 5 à 6 ans, alors que les écoles préscolaires daara, les écoles communautaires et les écoles maternelles accueillent les enfants de 3 à 5 ans. Quant aux CTP, bien qu'officiellement ouvertes aux enfants de 0 à 6 ans, elles reçoivent en pratique principalement ceux âgés de 3 à 6 ans (Faye, 2014).



Fatou Cisse est maître de conférences en économie à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et chercheuse au Consortium pour la Recherche Economique et Sociale (CRES). Ses principaux domaines de recherche sont la politique fiscale, la croissance, la distribution, la protection sociale, l'économie des soins, l'économie verte et le genre. Elle est co-coordinatrice du Forum sur l'autonomisation économique des femmes en Afrique de l'Ouest (FAUEFAO) et membre du comité exécutif du réseau des think tanks de l'UEMOA.

Contact:

fatcis2@gmail.com

On observe une croissance significative de l'offre globale des SDG. Entre 2013 et 2019, le nombre d'établissements est passé de 2 620 à 3 453, soit une hausse de 31,8 % (DPRE, 2018). Cette offre est dominée par le secteur privé, qui représentait 43,7 % des structures d'accueil de la petite enfance en 2018, suivi par le secteur public (40,6 %), tandis que les établissements communautaires et associatifs ne comptaient que pour 15,7 % (DPRE, 2018). La répartition géographique est par ailleurs très inégale. Les régions de Dakar (26 %), Thiès (12,3 %) et Ziguinchor (9 %) concentrent la majorité des établissements. En milieu rural, les CTP (36 %), les garderies (20 %), les classes préscolaires à l'élémentaire (11 %) et les écoles communautaires (14 %) sont les plus représentés. En milieu urbain, ce sont les écoles maternelles (55 %) et les garderies (23 %) qui dominent.

Malgré cette progression, l'offre de SDG reste limitée par plusieurs contraintes. Le financement constitue l'un des principaux défis. D'importantes inégalités sont observées entre les différents sous-secteurs de l'éducation, le préscolaire ne représentant que 2,2 % des financements publics alloués à l'éducation (Zubairi & Rose, 2022). De plus, plus de 70 % de ces financements sont consacrés aux salaires, au détriment des dépenses pédagogiques (2 %) et d'investissement (UNESCO et al., 2016). Les subventions publiques aux écoles privées, qui pourraient permettre de réduire les coûts supportés par les familles, sont souvent révisées à la baisse, comme ce fut le cas en 2009–2010 (UNESCO et al., 2016).

D'autres difficultés persistent : déficit de personnel qualifié, insuffisance des compétences professionnelles pour assurer des apprentissages précoces de qualité, faible attractivité de la carrière

dans les structures communautaires, déficit d'infrastructures adéquates, prolifération d'abris provisoires, ainsi qu'un pilotage insuffisant de la qualité et de la pertinence des services proposés.

Le contexte démographique renforce ces enjeux. Avec une population estimée à 18 millions d'habitants, dont 42 % ont moins de 15 ans, le Sénégal est un pays jeune. L'âge médian s'élève à 18 ans, et les enfants de moins de 5 ans représentent 16,4 % de la population totale, soit environ 2,6 millions en 2019 (ANSD, 2021). Cette structure démographique traduit une demande potentielle importante en services de prise en charge de la petite enfance.

Cependant, la [Figure 1](#) montre que cette demande a peu évolué comparativement à l'offre. Le taux brut de préscolarisation des enfants de 3 à 5 ans est passé timidement de 15,8 % en 2013 à 17,6 % en 2019, soit une progression de seulement 1,8 point de pourcentage (DPRE, 2018 ; ANSD, 2021), alors même que la population en âge préscolaire a augmenté de 2,5 points sur la même période (ANSD, 2016 ; 2020).

Entre 2013 et 2018, les effectifs d'enfants bénéficiant de services d'éducation et de soins à la petite enfance ont enregistré un taux de croissance annuel moyen de 2,7 % pour les filles et de 2,4 % pour les garçons (DPRE, 2018). Malgré cette progression, la majorité des enfants continuent de ne pas avoir accès à ces services, principalement en raison du coût financier qu'ils représentent : 61,4 % des ménages déclarent ne pas pouvoir en supporter les frais d'accès (ENSGS). Le coût moyen d'inscription, estimé à partir des informations recueillies auprès des établissements, s'élève à 25 502 FCFA. Toutefois, ce

montant varie fortement selon le type de structure, allant de 3 972 FCFA à 152 167 FCFA en moyenne.

Outre les contraintes financières, d'autres facteurs freinent l'utilisation des services destinés à la petite enfance. Parmi les principales raisons invoquées figurent des considérations culturelles (10,5 %), l'absence d'établissement dans la commune ou le village (10,3 %), l'éloignement géographique (9,6 %), un manque d'intérêt perçu pour ces services (9 %), l'inadéquation de l'offre par rapport aux besoins du ménage (5,2 %), ainsi que la disponibilité d'alternatives familiales, telles que la garde assurée par les grands-parents ou un autre membre de la famille (4,8 %).

Par ailleurs, l'analyse des données révèle que la demande en services de

la petite enfance est influencée par plusieurs facteurs socio-économiques et démographiques. L'âge et le sexe de l'enfant, le niveau d'instruction de la mère, le niveau de vie du ménage, ainsi que la présence d'adultes dans le foyer jouent tous un rôle déterminant dans le recours ou non à ces services.

L'analyse du consentement à payer (CAP) des ménages montre que les non-utilisateurs sont prêts à verser en moyenne 6 330 FCFA, soit 11 USD par mois, pour accéder aux services de la petite enfance. Ce montant varie selon le type d'établissement : le CAP moyen atteint 12 758,6 FCFA (21,7 USD) pour les crèches, contre 3 026 FCFA (5,1 USD) pour les écoles communautaires. Par ailleurs, 34,6 % des utilisateurs actuels se disent prêts à payer 1 108 francs CFA (1,9 USD) pour une heure supplémentaire de service par jour.

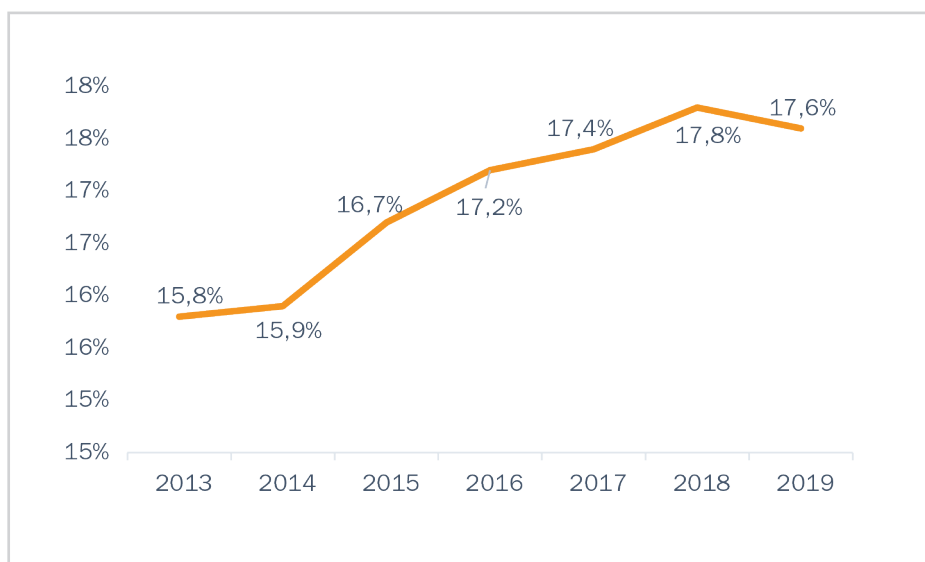


Figure 1 : Evolution de la demande des services de garde éducatifs

Source : ANSD, 2016 ; 2020

Les services de garde à l'enfance améliorent les capacités cognitives des enfants

Diagne et al. (2023) ont évalué les effets de l'éducation préscolaire sur le développement global des enfants au Sénégal. Leur analyse porte sur l'impact causal de la participation aux SDG sur trois dimensions clés du développement : la communication (langage, lecture, compréhension, expression), l'éveil (compétences logico-mathématiques, perception spatio-temporelle, citoyenneté) et la psychomotricité (agilité, équilibre, coordination). L'étude repose sur les données de l'Enquête nationale sur les services de garde des enfants, couvrant un échantillon de 2 017 enfants âgés de 5 ans, dont 807 non préscolarisés.

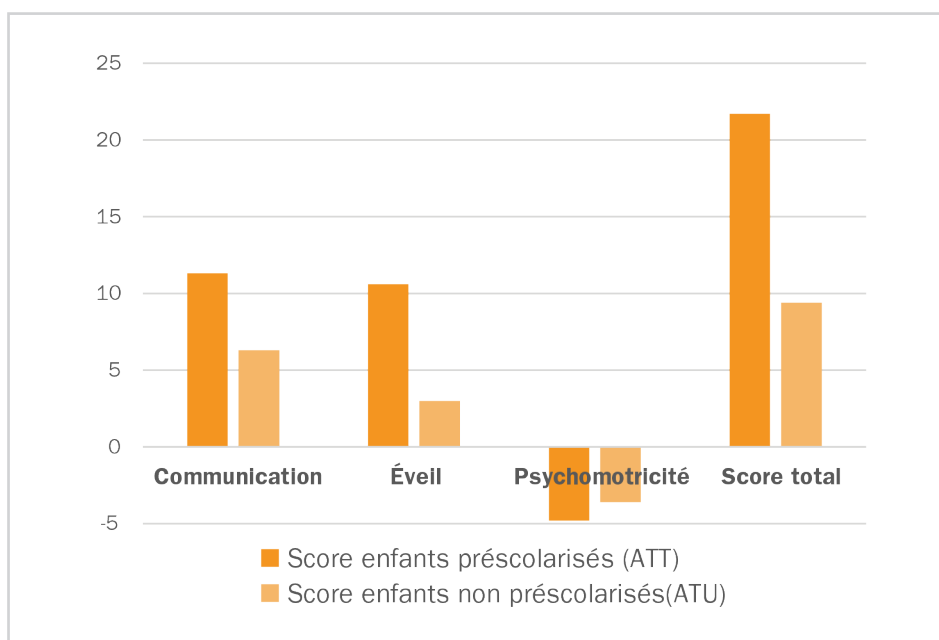
L'impact de la fréquentation des structures préscolaires est estimé à l'aide d'un modèle de régression à commutation endogène (Endogenous Switching Regression, ESR), qui permet de corriger le biais de sélection lié à la

décision des parents d'inscrire ou non leur enfant à un service préscolaire. Les effets moyens de la préscolarisation sur les enfants préscolarisés (ATT) et les effets potentiels sur les enfants non préscolarisés s'ils avaient fréquenté un service préscolaire (ATU) sont présentés dans la figure 2.

L'analyse révèle un effet causal positif et statistiquement significatif de la préscolarisation sur les scores en communication et en éveil. Elle met également en lumière le potentiel de la préscolarisation à améliorer les résultats de développement des enfants non préscolarisés, s'ils y avaient eu accès. Plus précisément, la fréquentation des structures de garde entraîne une augmentation moyenne de 11,3 points du score en communication et de 10,6 points du score en éveil. Pour les enfants non préscolarisés, les estimations indiquent qu'ils auraient pu gagner en moyenne 6,3 points en communication et 3 points en éveil s'ils avaient bénéficié d'une éducation préscolaire.

Figure 2 : Impact des SDG sur le développement de l'enfant

Source : CRES, Enquête nationale sur les services de garde des enfants, 2022



Globalement, l'effet causal de la préscolarisation se traduit par une amélioration d'environ 22 points sur le score total pour les enfants qui fréquentent les structures de garde. De plus, pour les enfants non préscolarisés, une participation préscolaire hypothétique aurait permis une augmentation moyenne de plus de 9 points sur leur score global.

En revanche, les résultats indiquent un effet négatif de la préscolarisation sur le développement psychomoteur. Les enfants préscolarisés présentent une baisse moyenne de 4,8 points dans ce domaine. De même, les enfants non préscolarisés auraient vu leur score en psychomotricité diminuer de 3,6 points s'ils avaient été inscrits dans un service préscolaire. Ces résultats suggèrent une faiblesse dans les activités physiques et motrices proposées au sein des structures de garde, et soulignent la nécessité d'une amélioration qualitative dans ce domaine spécifique.

L'étude montre également une hétérogénéité des effets entre les modèles de garde. Les écoles maternelles et les cases des tout-petits affichent les meilleurs scores. Les écoles communautaires et les classes préparatoires offrent des résultats moyens, tandis que les enfants gardés à domicile enregistrent les plus faibles performances. Concernant les caractéristiques des établissements, le diplôme professionnel des enseignants a un effet positif notable sur tous les scores. En revanche, la taille des classes est négativement corrélée aux scores de communication et de psychomotricité. La disponibilité d'eau potable et de cantine a un effet positif sur l'éveil et la psychomotricité.

Des facteurs socio-économiques et structurels influencent aussi les scores des enfants. On note que le niveau d'éducation de la mère est fortement corrélé positivement avec les scores de développement. De même, le niveau de vie du ménage influence significativement les performances en communication et éveil.

Conclusion et implications de politiques

Les résultats suggèrent que la participation aux SDG constitue un levier d'amélioration du développement cognitif des enfants, avec des gains plus marqués chez les enfants issus de ménages favorables (niveau de vie plus élevé, mère plus instruite). Cela souligne le risque de reproduction des inégalités si les services préscolaires de qualité ne sont pas accessibles à tous.

La faible performance en psychomotricité appelle à une amélioration du contenu pédagogique, notamment en activités physiques. Il est également crucial de maîtriser la taille des classes pour garantir une meilleure qualité de l'encadrement. Enfin, la formation professionnelle des enseignants apparaît comme un facteur clé de succès.

En somme, l'étude fournit une base empirique solide pour orienter les politiques d'investissement dans l'éducation préscolaire. Elle recommande une extension de l'accès, une meilleure réglementation des standards de qualité et un soutien renforcé aux ménages défavorisés pour réduire les inégalités dès la petite enfance.

Références

ANCTP (2007). Document de Politique Nationale de Développement Intégré de la Petite Enfance au Sénégal.

ANSD (2016). Rapport projection de la population du Sénégal. 2013-2063.

ANSD (2020). Population du Sénégal, 2019

ANSD (2022). Situation Economique et Sociale du Sénégal, Edition 2019

ANSD, 2021, Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM), Rapport final, 2021), Dakar

ANSD, UNESCO & GPE (2016). Financement public et extérieur de l'Éducation au Sénégal. Document de Travail. <https://uis.unesco.org/sites/default/files/rapport-cne-senegal-pme-fr.pdf>

ANSD, UN Women, Women Count & AFD (2022). Enquête Nationale sur l'Emploi du Temps au Sénégal (ENETS).

Bassama, S. T. (2010). La case des tout-petits au Sénégal. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, (53), 65-75.

Berger, L. M., Panico, L., & Solaz, A. (2021). The impact of center-based childcare attendance on early child development: Evidence from the French Elfe Cohort. *Demography*, 58(2), 419-450.

Diagne Abdoulaye, Diagne Souleymane et Ba Tamba (2023) Impact de la fréquentation préscolaire sur développement cognitif et psychomoteur des enfants au Sénégal. Document de Travail CRES. Rapport IDRC-CRDI

DPRE (2018). Rapport national sur la situation de l'éducation (RNSE). Edition 2018.

Grobon, S., Panico, L., & Solaz, A. (2019). Socio-economic inequalities in children's language and motor development at 2 years of age. *Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire*, (1), 2-9.

Tekin, E. (2021). An Overview of the Child Care Market in the United States

Zubairi, A., & Rose, P (2022). A progress check on donor funding for pre-primary education and early childhood development.

Faye, P (2014). De l'éducation préscolaire au Sénégal. NEOPOL